



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/87/23
7 juin 2021

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS



COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-septième réunion
Montréal, 28 juin – 2 juillet 2021¹

PROPOSITION DE PROJET : TCHAD

Le présent document comprend les observations et recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet ci-après :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination de HCFC (phase I, cinquième tranche) PNUÉ et ONUDI

¹ Des réunions en ligne et un processus d'approbation intersessions se tiendront en juin et juillet 2021 à cause du coronavirus (COVID-19)

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Tchad

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURE DE CONTRÔLE
Plan de gestion de l'élimination de HCFC (Phase I)	PNUE (principale), ONUDI	62 ^e	35% d'ici 2020

(II) DONNÉES LES PLUS RÉCENTES VISÉES À L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)	Année: 2019	10,20 (tonnes PAO)

(III) DONNÉES SECTORIELLES LES PLUS RÉCENTES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)								Year: 2020	
Produits chimiques	Aérosol	Mousses	Lutte contre incendie	Réfrigération		Solvant	Agent de transformation	Laboratoire	Consommation sectorielle totale
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22					10,10				10,10

(IV) DONNÉES DE CONSOMMATION (Tonnes PAO)			
Niveau de référence 2009 - 2010:	16,10	Point de départ pour les réductions combinées durables:	16,10
CONSOMMATION ADMISSIBLE AUX FINS DE FINANCEMENT (Tonnes PAO)			
Déjà approuvée:	5,63	Restante:	10,47

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2021	2022	2023	Total
PNUE	Élimination de SAO (Tonnes PAO)	0,65	0	0	0,65
	Financement (US\$)	73,450	0	0	73,450

(VI) DONNÉES DU PROJET			2010-2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020-2021	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal			n/a	16,10	16,10	14,49	14,49	14,49	14,49	14,49	10,47	n/a
Consommation maximale autorisée (tonnes PAO)			n/a	16,10	16,10	14,49	14,49	14,49	14,49	14,49	10,47	n/a
Financement convenu (\$US)	PNUE	Coûts du projet	100,000	70,000	0	0	45,000	0	45,000	0	65,000	325,000
		Coûts d'appui	13,000	9,100	0	0	5,850	0	5,850	0	8,450	42,250
	ONUDI	Coûts du projet	135,000	0	0	0	100,000	0	0	0	0	235,000
		Coûts d'appui	10,125	0	0	0	7,500	0	0	0	0	17,625
Fonds approuvés par l'ExCom (\$US)		Coûts du projet	235,000	70,000	0	0	145,000	0	45,000	0	0	495,000
		Coûts d'appui	23,125	9,100	0	0	13,350	0	5,850	0	0	51,425
Total des fonds demandés à la présente réunion pour approbation (\$US)		Coûts du projet	0	0	0	0	0	0	0	0	65,000*	65,000
		Coûts d'appui	0	0	0	0	0	0	0	0	8,450*	8,450

* La cinquième tranche aurait dû être présentée en 2020 au lieu de 2021.

Recommandation du Secrétariat:	Pour approbation générale
--------------------------------	---------------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du Gouvernement du Tchad, le PNUE, en tant qu'agence d'exécution principale, a soumis une demande de financement pour la cinquième et dernière tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant de 65 000 \$US, plus les coûts d'appui à l'agence de 8450 \$US pour le PNUE uniquement². La demande comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche et le plan de mise en œuvre de la tranche pour la période 2021-2022.

Rapport sur la consommation de HCFC

2. Le Gouvernement du Tchad a indiqué dans le rapport de mise en œuvre du programme de pays une consommation de 10,10 tonnes PAO de HCFC en 2020, soit 37 % de moins que le niveau de référence des HCFC aux fins de conformité. Les données visées à l'article 7 pour 2020 n'ont pas encore été communiquées. La consommation de HCFC pour la période 2016-2020 est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1. Consommation de HCFC au Tchad (données visées à l'Article 7 pour 2016-2020)

HCFC-22	2016	2017	2018	2019	2020*	Baseline
Tonnes métriques	255,70	216,60	188,72	185,45	184,20	292,70
Tonnes PAO	14,06	11,91	10,38	10,20	10,10	16,10

*Données du programme de pays.

3. L'utilisation de HCFC-22 au Tchad concerne principalement l'entretien et la maintenance des équipements de réfrigération et de climatisation (R&C). La tendance à la baisse est due aux activités mises en œuvre dans le cadre du PGEH, notamment le contrôle des importations de HCFC et d'équipements à base de HCFC, la formation des techniciens aux bonnes pratiques d'entretien et l'introduction de technologies alternatives dans les applications de climatisation et de réfrigération commerciale, principalement les HFC, et l'ammoniac à une moindre échelle. L'utilisation du R-600a pour les unités de réfrigération domestiques se développe lentement dans le pays.

Rapport de mise en œuvre du Programme de pays (PP)

4. Le Gouvernement tchadien a communiqué des données sur la consommation du secteur des HCFC dans le cadre du rapport de mise en œuvre du PP 2019 qui sont cohérentes avec les données communiquées au titre de l'article 7 du Protocole de Montréal.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH

Cadre juridique

5. Le Tchad met en œuvre le règlement sous-régional de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, qui régit la gestion des substances contrôlées, y compris les équipements à base de HCFC, grâce à un système d'autorisation préalable d'importation.

6. Dans la période 2019-2020, 168 douaniers et autres agents d'exécution ont été formés à l'identification et au contrôle des HCFC et des équipements à base de HCFC et au suivi du système de licences et de quotas. Les campagnes d'information et de sensibilisation ont touché 28 négociants importateurs et 75 utilisateurs finaux. Les formateurs des douanes déjà formés ont assuré cette formation. En outre, un module sur les SAO a été introduit dans le programme de formation des douaniers.

7. Le gouvernement du Tchad a confirmé que la réglementation sur les SAO interdisant l'importation

² Conformément à la lettre du 29 mars 2021 du ministère de l'environnement et de la pêche adressée au secrétariat du Fonds multilatéral.

de substances contrôlées déjà éliminées était en vigueur et que le département des douanes continuait à surveiller toutes les SAO contrôlées. Aucune tentative de commerce illégal de SAO éliminées n'a été identifiée et le Gouvernement n'a pas connaissance d'une utilisation ou de stocks de SAO éliminées dans le pays.

Rapport de vérification

8. Conformément aux conditions d'approbation de la quatrième tranche, le PNUE a soumis un rapport complet sur les mesures prises par le pays depuis 2018 pour donner suite aux recommandations du rapport de vérification. Le PNUE a confirmé que la plupart des recommandations ont été mises en œuvre, notamment : l'élaboration de modules de formation à l'intention des techniciens en réfrigération sur l'utilisation d'alternatives aux HCFC ; la fourniture d'identifiants de réfrigérants supplémentaires pour couvrir le territoire national ; l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur les mises en garde, et l'inclusion dans la législation sur les SAO de dispositions, pour une utilisation sûre des réfrigérants inflammables et toxiques ; et la coordination avec le Gouvernement dans le cadre du Programme d'aide à la conformité du PNUE afin de s'attaquer aux contrôles sur l'importation d'équipements à base de SAO et de prévenir le trafic illégal de SAO. Un outil en ligne pour le partage d'informations sur les quotas d'importation de HCFC sera finalisé en décembre 2022.

Secteur de l'entretien en réfrigération

8. Huit ateliers sur les bonnes pratiques d'entretien, les alternatives au HCFC, la manipulation sûre des hydrocarbures et l'entretien des équipements de climatisation HCFC ont été organisés à l'intention de 226 techniciens d'entretien R&C en 2019-2020.

9. Des activités de sensibilisation et d'information ont été menées, notamment des entretiens avec les médias, des communiqués de presse dans les journaux, des réunions avec les parties prenantes et des brochures d'information sur les substances de remplacement du HCFC, y compris les risques liés aux réfrigérants inflammables et toxiques.

Mise en œuvre et suivi du projet

10. L'unité nationale de l'ozone (UNO) surveille la mise en œuvre des activités. Deux consultants (un expert en réfrigération et un expert des questions douanières) ont été engagés pour contribuer au suivi quotidien et à la collecte de données (3 000 \$US pour les consultants et 2 000 \$US pour les déplacements liés au suivi).

Niveau de décaissement des fonds

11. En mars 2021, sur les 495 000 \$US approuvés jusqu'à présent, 489 542 \$US avaient été déboursés (255 000 \$US pour le PNUE et 234 542 \$US pour l'ONUDI), et 5 458 \$ US avaient été restitués (5 000 \$US par le PNUE et 458 \$US par l'ONUDI), comme indiqué dans le tableau 2.

Tableau 2. Rapport financier de la phase I du PGEH du Tchad (\$US)

Tranche		PNUE	ONUDI	Total	Taux de décaissement (%)
Première*	Approuvé	100,000	135,000	235,000	100
	Décaissé	95,000	134,542	229,542	
Seconde	Approuvé	70,000	0	70,000	100
	Décaissé	70,000	0	70,000	
Troisième	Approuvé	45,000	100,000	145,000	100
	Décaissé	45,000	100,000	145,000	
Quatrième	Approuvé	45,000	0	45,000	100

Tranche		PNUE	ONUDI	Total	Taux de décaissement (%)
	Décaissé	45,000	0	45,000	
Total	Approuvé	260,000	235,000	495,000	100
	Décaissé	255,000	234,542	489,542	

* La première tranche a été signalée comme étant achevée sur le plan opérationnel et financier. 5 000 \$US, plus les coûts d'appui à l'agence pour le PNUE, et 458 \$US, plus les coûts d'appui au projet pour l'ONUDI, ont été restitués aux 73e et 79e réunions, respectivement.

Plan de mise en œuvre de la cinquième et dernière tranche du PGEH

12. Les activités suivantes seront mises en œuvre entre juillet 2021 et décembre 2022 :
- Chèvement de la mise au point de l'outil en ligne pour le partage des informations sur les quotas d'importation de HCFC, et organisation de six ateliers à l'intention de 250 douaniers sur le contrôle et l'identification des HCFC et des équipements à base de HCFC et sur le commerce illégal de substances contrôlées (PNUE) (30 000 \$US) ;
 - Mise à jour des manuels de formation, organisation de six ateliers pour former 240 techniciens en réfrigération aux bonnes pratiques en matière de réfrigération, aux alternatives HCFC, à la manipulation sûre des hydrocarbures et à l'entretien des équipements de climatisation HCFC (PNUE) (30 000 \$US) ;
 - Recrutement de consultants nationaux pour aider au suivi de la mise en œuvre effective de toutes les activités du PGEH et à la collecte de données précises (PNUE) (5 000 \$US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH

Cadre juridique

13. Le Gouvernement tchadien a déjà émis des quotas d'importation de HCFC pour 2021 à 9,075 tonnes PAO, ce qui est inférieur à la cible de contrôle du Protocole de Montréal.

Rapport de vérification

14. Le PNUE a signalé que l'outil en ligne pour le partage d'informations entre le service des douanes et UNO sur l'utilisation des quotas d'importation de HCFC n'avait pas encore été achevé en raison de changements majeurs au sein du Gouvernement. Malgré cela, UNO a réussi à travailler en étroite collaboration avec le Service du commerce et des douanes pour surveiller la délivrance et l'utilisation des quotas d'importation de HCFC.

15. Le PNUE a expliqué qu'aucun code ou norme relatif à la manipulation sûre des réfrigérants et à l'installation d'équipements R&C basés sur des réfrigérants à faible PRP n'avait encore été établi, bien que le cadre juridique relatif à la gestion des réfrigérants toxiques et inflammables soit désormais inclus dans la loi sur les SAO. Le PNUE a également noté que de tels codes et normes devraient être pris en compte lors de la phase II du PGEH pour le Tchad, car il est prévu de mettre progressivement à disposition des équipements basés sur ces réfrigérants dans le pays.

Secteur de l'entretien en réfrigération

16. Le PNUE a indiqué que la mise en place d'un système de certification nécessitait une expertise technique qui n'était pas encore disponible dans le pays, et que les fonds de la cinquième tranche seraient utilisés pour poursuivre la formation des techniciens d'entretien des R&C. Le Gouvernement prend toutes les mesures nécessaires pour faciliter la mise en place d'un système de certification au cours de la phase II du PGEH. Le PNUE, dans le cadre de son Programme d'aide à la conformité, fournira un soutien technique et facilitera les discussions concernant les modèles de certification dans les pays de la région.

17. Concernant la consommation de HCFC en 2020, qui n'était que légèrement inférieure à la consommation autorisée, le PNUE a indiqué qu'avec la mise en œuvre stricte du système de licences et de quotas, associée à des activités de formation, le pays serait en mesure d'atteindre ses cibles d'élimination progressive. En outre, une stratégie globale visant à atteindre la cible de 2025 sera élaborée lors de la préparation de la deuxième phase du PGEH.

Achèvement de la phase I

18. La date d'achèvement de la phase I du PGEH est fixée au 31 décembre 2021. Cependant, les contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 ont empêché la soumission de la dernière demande de tranche en 2020. Le PNUE a informé que l'organisation d'ateliers virtuels avait posé des difficultés en raison du faible débit Internet dans le pays. Bien que la tenue de réunions en personne reste difficile, des ateliers avec un nombre limité de participants respectant les mesures de distanciation sociale ont maintenant été autorisés par le Gouvernement. En conséquence, le Gouvernement du Tchad demande une extension de la date d'achèvement de la phase I au 31 décembre 2022. Le secrétariat soutient cette prolongation, étant entendu qu'aucune autre prolongation ne sera demandée, et note les efforts du Gouvernement, du PNUE et de l'ONUDI pour continuer à mettre en œuvre les activités dans le cadre du PGEH, malgré les difficultés liées à la pandémie de COVID-19. La phase II du PGEH sera soumise d'ici la quatre-vingt dixième réunion.

Mise en œuvre de la politique relative à l'égalité des sexes³

19. UNO informera les principales parties prenantes de la politique relative à l'égalité des sexes du Fonds multilatéral afin d'encourager la participation des femmes dans tous les aspects de la mise en œuvre du PGEH. En outre, UNO discutera avec les parties prenantes pertinentes afin de promouvoir l'équilibre entre les sexes et encourager les femmes à devenir des techniciens R&C, et UNO collectera des données ventilées par sexe en particulier dans le cadre des cours de formation.

Durabilité de l'élimination des HCFC

20. Pour assurer la viabilité à long terme du programme de formation des techniciens, les centres de formation en réfrigération incluront un module sur l'ozone dans leur programme d'études d'ici la fin de la cinquième tranche, et un système de certification des techniciens en réfrigération sera mis en place au cours de la deuxième phase du PGEH. Dans l'intervalle, les centres de formation continueront à former les techniciens aux bonnes pratiques d'entretien et de sécurité des équipements R&C, à fournir des conseils sur les questions technologiques et à prêter des équipements aux techniciens en vue d'assurer un entretien adéquat sur site. La formation et le renforcement des capacités des agents des douanes et des agents d'exécution est une activité continue, mise en œuvre en coopération avec les autorités douanières. Ces activités, associées à l'application du système de quotas de HCFC, contribueront à l'élimination durable de ces derniers.

³ Décision 84/92 d) demandant aux agences bilatérales et d'exécution d'appliquer la politique opérationnelle sur l'intégration de l'égalité des sexes tout au long du cycle des projets.

Conclusion

21. Le pays se conforme aux cibles du Protocole de Montréal et sa consommation en 2020 était inférieure de 37 % au niveau de référence des HCFC. Bien que la pandémie de COVID-19 ait retardé la présentation de la cinquième tranche, des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la tranche précédente, notamment en matière de formation des douaniers et autres agents d'exécution et des techniciens en réfrigération, les deux dépassant les cibles fixées pour la tranche. Le taux global de décaissement pour la première tranche a également atteint 100 %. Le PNUE et l'ONUDI ont aidé le gouvernement du Tchad à mettre en œuvre les recommandations du rapport de vérification. L'approbation de la cinquième tranche et l'extension de la phase I du PGEH permettront de poursuivre la mise en œuvre du plan et d'aider le pays à atteindre ses cibles au titre du Protocole de Montréal.

RECOMMANDATION

22. Le secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif :

- a) De prendre note du rapport d'activité sur la mise en œuvre de la quatrième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour le Tchad ; et
- b) D'approuver, à titre exceptionnel, la prorogation de la date d'achèvement de la phase I du PGEH pour le Tchad jusqu'au 31 décembre 2022, compte tenu du retard pris dans la mise en œuvre des activités d'élimination progressive en raison de la pandémie de COVID-19, et notant qu'aucune autre prorogation de la mise en œuvre du projet ne sera demandée.

23. Le secrétariat du Fonds recommande en outre une approbation générale de la cinquième et dernière tranche de la phase I du PGEH du Tchad, et du plan de mise en œuvre de la tranche 2021- 2022 correspondante, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous :

Nom du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Organisme d'exécution
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, cinquième tranche)	65,000	8,450	PNUE